



DECLARATION LIMINAIRE DU CNAS DU 26 JUN 2024

Le plafond de verre républicain a été pulvérisé. La maison France navigue dorénavant avec un toit ouvrant promettant le pilotage au plus démagogue.

Tout le monde a son explication. C'est de la faute de ceux qui ne vont pas voter car de toutes façons ça ne change rien. C'est de la faute de ceux qui vont manifester leur mécontentement en votant car ils ont été trompés. C'est de la faute des vieux qui ne pensent qu'à eux, des jeunes qui ne pensent que sauvegarde de la planète où ils vont devoir vivre, des âges intermédiaires qui ne verront pas les bouleversements climatiques mais qui tenteraient bien pour voir le saut dans l'inconnu : faut bien essayer.

Tout le monde est responsable et en premier lieu ceux qui disent qu'ils ont entendu le peuple sans pour autant l'avoir écouté, sans inflexion d'une politique de fracture et d'isolement.

L'ensemble des politiques bien sûr, mais aussi les administrations en leur qualité d'employeur.

Alors que leurs surveillants pénitentiaires se font lâchement assassiner, leurs éducateurs de la PJJ poignarder, leurs greffiers se suicident sur leurs lieux de travail, après le moment de sidération collectif, de recueillement auquel nous nous associons, que fait l'administration ?

Des mesurette qui étaient déjà dans les tuyaux, des avancées dans les plannings et puis ?

L'action sociale est un exemple concret et criant de ces promesses non tenues. Il y a un an encore, tout était ouvert, la refonte des textes, un travail profond sur les grilles de restauration, un vrai statut de l'acteur social, une réflexion approfondie sur le logement.

Mais en fait, de travail il n'y en a point. Vous venez avec vos propositions et nous devenons une chambre d'enregistrement. Nous devons croire vos projections même lorsqu'elles sont grossièrement évaluées.

Vous donnez des décharges aux membres titulaires de la commission permanente de cette instance et ensuite vous fermez le distributeur alors que tout le monde vous dit que la priorité c'est le terrain, les CRAS.

Vous aspergez les feuilles en ignorant les racines.

Syndicat national CGT des chancelleries et des services judiciaires – Cour d'appel de Paris – 34 quai des Orfèvres - Escalier F Entresol 1^{er} étage – 75055 PARIS CEDEX – Tél : 01.44.32.58.60 / 01.44.32.52.04 – Fax : 01.44.33.26.98 – Email : synd-cgt-acsi@justice.fr – site internet : <http://www.cgt.justice.fr>
Syndicat National C.G.T. de la Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL cedex - 01.48.18.89.67 – Fax : 01.55.82.89.68 - Email : ugsp@cgt.fr - Site : <http://www.ugsp-cgt.org>

Syndicat National C.G.T. de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL cedex 01.55.82.84.67 - Fax : 01.55.82.84.68 - Email : cgtjij.national@gmail.com - Site : <http://www.cgtjij.fr>

Union Nationale des syndicats CGT SPIP- case 542 - 263, rue de Paris- 93014 MONTREUIL cedex-01 55 82 89 69/71- Email : spjp.cgt@gmail.com site : www.cgtspip.org

Pourtant, les incendies de 2022 auraient dû vous éclairer. Le feu s'entretient par le sous-sol et les explosions sont violentes et inattendues.

Syndicat national CGT des chancelleries et des services judiciaires – Cour d'appel de Paris – 34 quai des Orfèvres - Escalier F Entresol 1^{er} étage – 75055 PARIS CEDEX – Tél : 01.44.32.58.60 / 01.44.32.52.04 – Fax : 01.44.33.26.98 – Email : synd-cgt-acsj@justice.fr – site internet : <http://www.cgt.justice.fr>
Syndicat National C.G.T. de la Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL cedex - 01.48.18.89.67 –Fax : 01.55.82.89.68 - Email : ugsp@cgt.fr - Site : <http://www.ugsp-cgt.org>

Syndicat National C.G.T. de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL cedex 01.55.82.84.67 - Fax : 01.55.82.84.68 - Email : cgtpj.national@gmail.com- Site : <http://www.cgtpj.fr>

Union Nationale des syndicats CGT SPIP- case 542 - 263, rue de Paris- 93014 MONTREUIL cedex-01 55 82 89 69/71- Email : spjp.cgt@gmail.com_site : www.cgtspip.org